

Nouveauté

Gueuche noir N

Variété de raisin de cuve.



Origine

Le Gueuche noir est un cépage traditionnel des vignobles de Franche-Comté et de l'Ain. D'après les analyses génétiques réalisées à Montpellier, il descend probablement du Gouais blanc.

Utilisation

Variété de raisin de cuve.

Nom de la variété en France

Gueuche noir

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union Européenne pour cette variété.

Données réglementaires

En France, le Gueuche noir est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" depuis 2021 sur la liste A, mais n'est pas encore classée.

Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau de couleur blanche, qui présente une densité forte des poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur jaune à plages bronzées, avec une densité forte des poils couchés et une densité faible des poils dressés,
- aux rameaux herbacés de couleur rouge,
- aux feuilles adultes orbiculaires, de taille petite à moyenne, à trois ou cinq lobes avec des sinus latéraux larges à fond en U, un sinus pétioinaire en lyre ouverte, des dents moyennes à côtés rectilignes et convexes, des nervures vertes, un limbe épais, plan ou légèrement révoluté, grossièrement bullé, gaufré au point pétioinaire, et à la face inférieure, une densité moyenne à forte des poils couchés et des poils dressés,
- aux baies qui sont de forme sphérique.

Profil génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allele 1	141	225	249	178	196	244	248	235	249
Allele 2	149	238	262	186	204	246	254	245	271

Aptitudes culturelles et agronomiques

Le Gueuche noir est un cépage productif avec un port érigé. Les repousses après une gelée de printemps sont fertiles et il est peu sensible à la coulure.

Sélection clonale en France

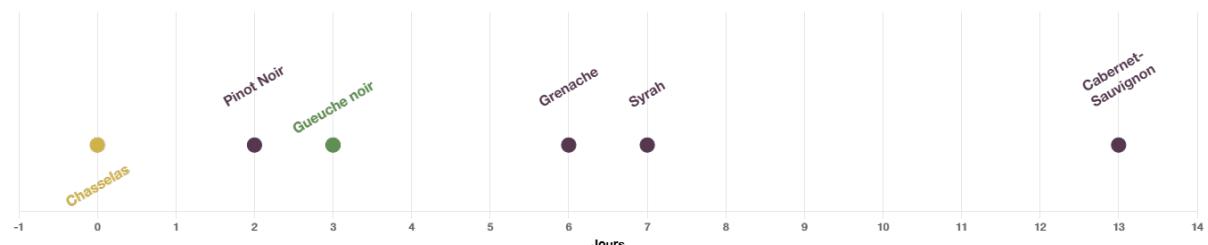
Il n'y a pas encore de clone agréé de cette variété. Un conservatoire de 3 clones a été implanté dans le Jura.

Phénologie

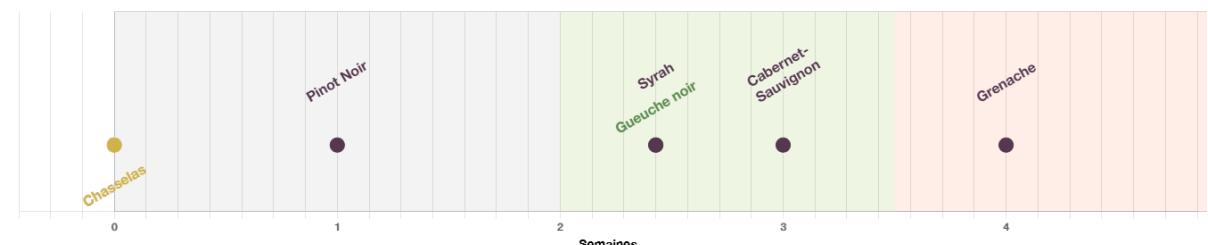
Epoque de débourrement : 3 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 2ème époque, 2 semaines et demie après le Chasselas.

Debourrement



Maturité



Références bibliographiques

- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.
- Le vignoble. A. Mas et V. Pulliat, 1874-1879, Ed. Masson, Paris, France.
- Registre Ampélographique International. 1961-1972, Ed. OIV, France.



*Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*